

N° CP 29/102-06  
Séance du 13 OCT. 2006

**FONDS DE SOUTIEN AUX COLLOQUES ET MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES  
ORGANISATION DES JOURNEES RENCONTRES DEC'AUTEX  
PAR LE PÔLE TEXTILE ALSACE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°E8-2004 du 14 avril 2004, complétée par les délibérations n° 2004/IV-108 du 15 octobre 2004 et n°2006/III-3°/20 du 23 juin 2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport n°2006/I-2<sup>ème</sup>/04 du 9 décembre 2005 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer une subvention de 3 000 € au Pôle Textile Alsace pour l'édition 2006 des Journées rencontres Dec'Autex,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574 du budget départemental.



Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet 17 OCT. 2006  
Publication 20 OCT. 2006  
Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation



Ludovic LIONS